

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

31 mars 2014

Le premier trimestre de 2014 a été très occupé, mais peu de dossiers ont été réglés. En conséquence, les économies réalisées pendant le trimestre sont de moins de 800 000 \$.

Nous continuons de nous concentrer sur les dossiers suivants :

- a) *Le plan quinquennal des tarifs d'Enbridge – nous avons proposé des réductions des tarifs des écoles totalisant 25 M\$ (millions de dollars) sur 5 ans;*
- b) *La proposition d'Ontario Power Generation de hausser ses tarifs de 28,6 % sur 2 ans;*
- c) *La proposition de Hydro One d'augmenter les tarifs des écoles de plus de 75 % sur 5 ans.*

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Enbridge – Formule de tarification – 2014-2018.

À la différence d'Union Gas, Enbridge a demandé l'approbation de ses tarifs sur 5 ans, en fonction de prévisions d'augmentations de coûts particuliers. Les écoles pourraient ainsi avoir à payer jusqu'à 17 M\$ de plus.

Les audiences sont maintenant terminées, et nous avons déposé les derniers arguments de la Coalition, qui proposent des réductions (et non des hausses) de tarifs de plus de 15 % sur 5 ans. Compte tenu des hausses proposées par Enbridge, cela pourrait représenter des économies de plus de 25 M\$ pour les écoles. Nous prévoyons toujours que la Commission de l'énergie rendra sa décision en juin.

Enbridge et Union Gas – Projets d'immobilisations dans le Grand Toronto.

Les deux distributeurs de gaz naturel prévoient des dépenses en immobilisations de plus de 1 milliard de dollars pour renforcer leurs systèmes sous haute pression dans le Grand Toronto. À première vue, ces projets apparaissent nécessaires, mais leur structure était discutable – notamment en ce qui concerne les risques que les entreprises voulaient faire assumer par leurs clients.

Nous avons appuyé ces projets d'entrée de jeu, mais nous avons demandé que les conditions de leur approbation incluent des mesures de protection des clients. Dans sa décision, la Commission de l'énergie a largement souscrit à nos arguments. En conséquence, ce sont les entreprises, et non leurs clients, qui assumeront les risques liés à des éléments comme les coûts liés aux retards dans la réalisation de certains éléments des projets. Cela se révèle déjà payant, car il y aura presque certainement des retards, en raison des délais de traitement des dossiers à l'Office national de l'énergie.

Dépenses et primes liées aux économies d'énergie. Les deux grands distributeurs de gaz naturel ont des budgets – financés par leurs clients – dépassant 60 M\$ par année

pour promouvoir des programmes d'économies d'énergie. De plus, elles peuvent toucher des bonis et d'autres primes totalisant plus de 20 M\$ par année si ces programmes atteignent leurs objectifs. Pour déterminer la réussite des programmes, il faut utiliser des formules compliquées qui reposent sur des hypothèses concernant la consommation future d'énergie et ce qu'elle aurait été en l'absence des mesures d'économies. Ce processus a toujours comporté beaucoup d'incertitude.

Depuis quelques années, nous prenons part à la vérification des demandes de primes des entreprises. Récemment, nous avons constaté avec inquiétude qu'il pourrait y avoir des erreurs dans les formules applicables à la plus grande catégorie de ces demandes (représentant plus de 80 % du total). Lors de l'examen d'une demande présentée récemment par Union Gas, nous avons donc contesté le résultat des calculs.

Dans une décision qui a pris beaucoup de gens par surprise, la Commission de l'énergie s'est rangée à notre avis et a retranché une somme substantielle de la prime de l'entreprise. Bien qu'elle n'ait qu'un impact limité sur les écoles, la découverte de cette erreur de taille dans les formules aura sans doute des conséquences à long terme.

Nous avons encore utilisé la même analyse pour contester la plus récente demande de prime présentée par Enbridge, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision en mai. De plus, la Commission a créé un groupe de travail chargé d'établir de nouvelles règles concernant les économies de gaz naturel à compter de 2015. La Coalition est un des trois groupes de clients représentés dans ce processus, et nous allons encore présenter les mêmes arguments.

Kitchener Utilities. Cette entreprise est l'un des deux distributeurs de gaz naturel de l'Ontario dont les tarifs ne sont pas réglementés par la Commission de l'énergie. Nous surveillons ses tarifs et, à la suite de hausses récentes, nous avons amorcé des discussions avec l'entreprise afin de déterminer les raisons de ces

hausse.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Hydro One – Tarifs de distribution de 2015 à 2019.

Hydro One, qui dessert plus de 1 100 écoles, a demandé en décembre 2013 l'approbation de ses tarifs pour les années 2015 à 2019. L'entreprise a maintenant soumis la deuxième partie de sa demande, qui décrit en détail les hausses proposées.

En modifiant la répartition de ses tarifs entre ses clients résidentiels et commerciaux et en augmentant considérablement ses coûts, Hydro One propose de hausser les tarifs des écoles de 70 % à 80 % sur 5 ans. Pour une école de taille moyenne, cela représente une hausse totale d'environ 9 000 \$ à la fin de cette période.

Nous allons prendre part à l'examen de cette demande en attirant l'attention sur les niveaux d'efficacité de Hydro One, qui dépassent les niveaux de référence établis par la Commission de 73 % et sont les pires de tout le secteur. De plus, en raison du changement de la répartition des tarifs entre les clients résidentiels et commerciaux, nous allons également examiner de plus près comment Hydro One répartit la responsabilité de ses coûts.

Toronto Hydro – Tarifs de 2015 à 2019. Toronto Hydro continue d'aviser toutes les parties concernées qu'elle compte demander l'approbation d'importantes hausses de tarifs sur 5 ans dans une demande qu'elle déposera cet été. La structure et la taille de sa demande seront sans doute influencées par la décision de la Commission de l'énergie concernant les tarifs sur 5 ans d'Enbridge, car elle soulève en grande partie les mêmes questions.

Autres tarifs de distribution pour 2014. L'examen de la plupart des demandes concernant les tarifs de distribution d'électricité pour 2014 est maintenant terminé, généralement au moyen de règlements négociés. Seulement trois demandes sont encore en suspens, et une seule d'entre elles fera probablement l'objet d'une audience. Les économies réalisées pour les écoles visées s'élèvent à environ **500 000 \$**.

Restructuration des tarifs. La Commission de l'énergie a diffusé une proposition visant à modifier la structure des tarifs de distribution, de sorte qu'ils soient moins influencés par le volume ou la demande. Cette mesure fait suite à des consultations menées auprès des parties intéressées – y compris la Coalition – au cours des trois dernières années.

Comme tout changement de structure fera des gagnants et des perdants, nous avons informé la Commission que nous prendrons une part active à ce débat. Au cours de discussions passées à ce sujet, nous avons pu déterminer que les écoles comptent parmi les groupes de clients qui risquent le plus de subir des conséquences négatives à la

suite d'un tel changement.

Ontario Power Generation. Cette entreprise demande une hausse de tarifs totalisant 28,6 % en 2014 et 2015.

L'examen de cette demande se poursuit, et les premiers témoins d'Ontario Power Generation seront interrogés par la Commission la semaine prochaine. Le calendrier d'examen de la demande a maintenant été établi : il prévoit une audience en juin, et la Commission devrait rendre sa décision au début de septembre.

Si cette demande est approuvée telle quelle, les écoles pourraient voir leur facture d'électricité grimper de près de 16 M\$ par année pour chacune des deux prochaines années et peut-être plus longtemps.

Acquisition de Norfolk Power par Hydro One. Hydro One distribue l'électricité à environ 25 % des clients en Ontario et, dans le passé, elle a acquis de nombreux autres distributeurs d'électricité (plus de 80 jusqu'à présent). Or, dans chaque cas, les clients des distributeurs acquis par l'entreprise ont fini par subir de très importantes hausses de tarifs, dépassant dans certains cas les 500 %.

Hydro One a commencé à faire des offres à d'autres distributeurs – on estime que jusqu'à 40 entreprises pourraient être visées par cette nouvelle série de prises de contrôle. La première de ces acquisitions qui a été soumise à l'approbation de la Commission de l'énergie est celle de Norfolk Power, qui dessert un secteur juste à l'ouest de Hamilton. Si cette transaction était approuvée, nous estimons que les écoles situées dans ce secteur pourraient subir une augmentation totale de leurs tarifs pouvant atteindre 300 % au cours des 6 prochaines années. Malgré ces conséquences négatives, nombreux sont ceux qui croient que cette transaction sera approuvée.

Nous avons déposé à la Commission nos derniers arguments, qui s'opposent avec vigueur à cette acquisition. La Commission devrait rendre sa décision au mois de juin.

Examen des approbations de transactions. En partie en raison de cette demande – et aussi du différend qui a opposé Hydro One et Horizon Utilities à l'automne 2012 (dont nous avons traité dans des rapports précédents) –, la Commission de l'énergie examine actuellement ses politiques sur l'approbation de transactions. Nous comptons intervenir au cours de cet examen.

Jay Shepherd
Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions? Communiquez avec
Wayne McNally (wmcnally@opsba.org) ou
Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)